



Conseil international du Café

123^e session (extraordinaire)
14 novembre 2018 (11h00)
Londres (Royaume-Uni)

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour provisoire - à adopter	ICC-123-0 Rev. 1
2. Voix pour l'année caféière 2018/19 – à examiner et, le cas échéant, à approuver Le Directeur exécutif fera rapport.	ICC-123-1
3. Pouvoirs – à examiner et, s'il y a lieu, à approuver La Présidente examinera les pouvoirs avec l'aide du Secrétariat et fera rapport au Conseil.	Verbal
4. Questions financières et administratives	
4.1 Projet de résolution portant exclusion des Membres ayant des arriérés persistants - à examiner et, le cas échéant, à approuver Le Conseil examinera la recommandation du Comité des finances et de l'administration sur le projet de résolution portant exclusion des Membres ayant des arriérés persistants.	WP-296/18 Rev. 1
4.2 Projet de budget administratif pour l'exercice 2018/19 - à examiner et, le cas échéant, à approuver Le Conseil examinera la recommandation du Comité des finances et de l'administration sur le projet de budget administratif pour l'exercice 2018/19.	FA-173/18 Rev. 2

5. **Rapport sur l'application de la Résolution 465 sur le niveau des prix du café – à noter** [ICC-123-2](#)

Le Directeur exécutif fera rapport.

6. **Questions diverses – à noter** Verbal

7. **Réunions futures – à noter** Verbal

Les prochaines sessions du Conseil auront lieu à :

- 124^e session du Conseil international du Café et réunions connexes : du 25 au 29 mars 2019, Nairobi (Kenya)
- 125^e session du Conseil international du Café et réunions connexes : du 23 au 27 septembre 2019, Londres.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Accord international 2007 sur le Café
Plan d'action stratégique de l'Organisation internationale du Café
Règlement de l'Organisation internationale du Café
Mandats des comités et organes consultatifs
Bureaux pour l'année caféière 2018/19
Procédures d'adhésion à l'Accord de 2007